



Déclaration orale de la FIACAT et de l'ACAT Burundi

Dialogue interactif avec le Rapporteur Spécial sur la situation des droits de l'homme au Burundi

23 septembre 2024

Monsieur le Président,

Nos organisations félicitent le Rapporteur spécial pour son rapport, et saluent la mission effectuée en mai 2024 par le Représentant du Haut-Commissaire aux droits de l'homme pour l'Afrique centrale au Burundi.

Nos organisations rappellent cependant que le mécanisme du Rapporteur Spécial est le seul mécanisme indépendant ayant pour mandat de surveiller et de rendre compte des violations des droits humains au Burundi, alors que le pays entre dans des cycles électoraux.

Les graves violations des droits humains qui continuent d'être documentées, l'impunité des auteurs de ces violations, le rétrécissement de l'espace civique et la militarisation de la milice des Imbonerakure dans le contexte pré-électoral témoignent de l'arsenal déployé par le gouvernement burundais pour intimider la population et restreindre encore davantage la liberté d'expression et de réunion.

La grâce présidentielle accordée à la journaliste Floriane Irangabiye ne doit pas faire oublier que celle-ci a été arrêtée et détenue arbitrairement avant d'être condamnée au plus haut niveau de l'appareil judiciaire pour avoir exercé son droit à la liberté de la presse. Une autre journaliste, Sandra Muhoza du journal Lanova, continue d'être détenue arbitrairement.

Nos organisations :

- **Encouragent le Conseil à renouveler le mandat du Rapporteur Spécial;**
- **Appellent à la libération immédiate de Sandra Muhoza et de la syndicaliste Émilienne Sibomana toujours détenue malgré sa relaxe pour des faits allégués de « dénonciation calomnieuse ».**

Je vous remercie.